



JOUY-AUX-ARCHES, le 8 novembre 2016

**Le Maire de la commune de
JOUY aux ARCHES**

à

**MAIRIE d'ARS SUR MOSELLE
Place Franklin Roosevelt
57130 ARS-SUR-MOSELLE**

Objet : Règlement Local de Publicité d'Ars sur Moselle

Monsieur le Maire et cher Collègue,

Par la présente, nous vous informons que la commune de JOUY AUX ARCHES émet un avis favorable au projet de Règlement Local de Publicité d'ARS SUR MOSELLE.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sincères salutations.

Le Maire,

Patrick BOLAY.

